

**13 YEARS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 euros**  
**Siège social : 45, rue des Frères Pecchini – 13007 MARSEILLE**  
**879 950 541 RCS MARSEILLE**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 28 JUIN 2024**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**DEUXIEME DÉCISION**

Bénéfice de l'exercice	291.855,73 euros
Auquel s'ajoute le Report à nouveau antérieur	215.665,33 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	507.521,06 euros
A titre de dividende global à l'Associé unique Soit 5.075,21 euros par action	507.521,06 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 juin 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 507.521,06 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 01 janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

NS

<b>Exercices</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Revenus Eligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et bénéficiant de l'abattement de 40%</b>	<b>Revenus Eligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et ne bénéficiant pas de l'abattement de 40%</b>
31/12/2022	Néant	-	-
31/12/2021	86.000 €	86.000 €	-
31/12/2020	Néant	-	-

**Certifié conforme**

**Nakhone SRIBOUAVONG**  
Président



**COGEP.**

**SAS 13 YEARS**

45 RUE DES FRERES PECCHINI

13007 MARSEILLE

« CERTIFIÉ CONFORME »

## COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



**COGEP PARIS**

96 AVENUE RAYMOND POINCARE  
75771 PARIS CEDEX 16

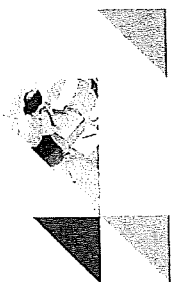
01 43 12 98 60

NS

# COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ANNEXE



COGEP

# Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 13 YEARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 891 113 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 291 856 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

## Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 2 à 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

# Règles et Méthodes Comptables

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels	2 919				2 919
Instal, agencement, aménagement divers			6 821		6 821
Matériel de transport	5 137		1 075		6 212
Matériel de bureau, mobilier	40 146		31 522		68 530
Emballages récupérables et divers				3 138	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>48 202</b>		<b>39 418</b>	<b>3 138</b>	<b>84 482</b>
<b>FINANCIERES</b>					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	3 385		4 875		8 260
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>3 385</b>		<b>4 875</b>		<b>8 260</b>
<b>TOTAL</b>	<b>51 587</b>		<b>44 293</b>	<b>3 138</b>	<b>92 742</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	805	494		1 299
Autres Instal., agencement, aménagement divers		722		722
Matériel de transport	572	1 821		2 394
Matériel de bureau, mobilier	8 647	13 873	3 138	19 381
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 024</b>	<b>16 911</b>	<b>3 138</b>	<b>23 796</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 024</b>	<b>16 911</b>	<b>3 138</b>	<b>23 796</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Amort. fiscal exceptionnel	Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif		Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencement aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>						
Frais d'acquisition de titres de participation						
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>						

## Créances et Dettes

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 260		8 260
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	753 089	753 089	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 126	34 126	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	2 257	2 257	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>797 732</b>	<b>789 472</b>	<b>8 260</b>	

- (1) Prêts accordés en cours d'exercice  
 (1) Remboursements obtenus en cours d'exercice  
 (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	41 495	41 495		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	89 767	89 767		
	Personnel et comptes rattachés	256	256		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 910	21 910		
	Impôts sur les bénéfices	75 887	75 887		
	Taxes sur la valeur ajoutée	135 459	135 459		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 681	4 681		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	14 026	8 000	6 026	
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>383 482</b>	<b>377 455</b>	<b>6 026</b>		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice  
 (2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 14 026

## Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		2 040
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 570
FOURN. FACT. NON PARVEN.	1 570	
Dettes fiscales et sociales		470
DETTES PROV. POUR CP	256	
CHARGES SOCIALES SUR CP	10	
TAXE D'APPRENTISSAGE	204	

## Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		1 000,00	0,1000	100,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		1 000,00	0,1000	100,00

**COGEP.**

**SAS 13 YEARS**

45 RUE DES FRERES PECCHINI

13007 MARSEILLE

« CERTIFIÉ CONFORME »

## COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



**COGEP PARIS**

96 AVENUE RAYMOND POINCARE  
75771 PARIS CEDEX 16

01 43 12 98 60

NS

## Bilan Actif

		31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 919	1 299	1 620	2 114
	Autres immobilisations corporelles	81 563	22 498	59 065	36 063
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	8 260		8 260	3 385	
	TOTAL (II)	92 742	23 796	68 945	41 563
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	753 089		753 089	261 464
	Autres créances	34 126		34 126	55 859
Capital souscrit appelé, non versé					
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	32 696		32 696	60 452
	Charges constatées d'avance	2 257		2 257	348
	TOTAL (III)	822 167		822 167	378 123
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	914 909	23 796	891 113	419 686
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				3 385
(3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	10	10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	215 665	233 450
Résultat de l'exercice	291 856	68 215
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>507 631</b>	<b>301 775</b>
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	41 495	
Emprunts et dettes financières divers (3)	14 026	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 767	49 786
Dettes fiscales et sociales	238 193	68 125
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>Total des dettes</b>	<b>383 482</b>	<b>117 910</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>891 113</b>	<b>419 686</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	291 855,73	68 215,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	377 455	117 910
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	41 495	
(3) Dont emprunts participatifs		